

CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AUX LIGUES

SAMEDI 17 MARS 2018 - NOISY LE GRAND

Membres présents	Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Michel EXBRAYAT, Agnès FANJAUD, Dominique FRIZZA, Christine GEFFROY, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Catherine GROSSETETE, Jean-Marc GROSSETETE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, Thomas MANTELLI, Bénédic MARET, Michelle MONSERAT, Eric SAEZ, Didier SERRANO, Hervé SIMON, Andrée VIDIL.
Président-e-s de Ligues présent-e-s	Robyn BAUDET, Olivier DUCHATEAU, Axel LOUISE, Denis MAIRE, Patrick PORCHER.
Invités à titre consultatif	Narjess BRAHIM, Guillaume FRITSCH, Nelly GOULON, Charlotte KONC, Benjamin MAZE.
Absents/ excusés	Luc BOURON, Anne-Charlotte DUPONT, Gérald IACONO, Anne Cécile LENORMANT, Bertrand MEYER, Alexandre PY, Patrick SOIN, Félix DINANE, Max JONCART, Eric MEUNIER, René MOUSSEL, Gérard OREGGIA, Jacques LAPARADE, Jessica HARRISON, Séverine PUCHE, Bernard SAINT-JEAN.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- 2.3.1.3.3. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.3.4. *Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.5. *Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Secrétariat Général / Administration Générale

1.1. Point licences

1.2. Point Informatique

1.2.1. Point d'étape Espace Tri 2.0

1.2.2. Assoconnect

1.2.3. Boutique en ligne Arbitrage

1.3. Vente Marcel Sembat : point de situation

1.4. Siège fédéral : point sur l'organisation et le personnel, missions

1.5. Séminaire des Président-e-s de Liges 2017

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2018

1.7. AGF 07 avril 2018 - Toulouse : Organisation

1.8. AGF 07 avril 2018 - Ordre du jour

1.8.1. Proposition de modification du règlement disciplinaire

1.8.2. Proposition de modification du règlement financier

1.8.3. Présentation des questions des Président-e-s de Clubs

1.9. Proposition Charte Éthique et Citoyenneté

2. Trésorerie Générale

2.1. Etats financiers 2017 / Arrêté des comptes

2.2. Budget prévisionnel 2018

2.3. Proposition des coûts 2019

2.4. Réforme financière

3. Triathlon Événements

3.1. Embrunman Triathlon - F.F.TRI. - Triathlon Événements

3.2. Triathlon Move Publishing (Triathlon & Bike and Run de Paris, Triathlon de Nice)

4. Vie Sportive

4.1. Proposition d'avenant à la réglementation sportive 2018

5. Communication Marketing & Relations extérieures

5.1. Projet de kit ligue

5.2. Ouverture du site internet

5.3. Couverture médias des grandes épreuves

6. Haut Niveau & Formation

6.1. Point d'information sur la saison 2018

7. Relation avec les Liges Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires

7.1. Réforme territoriale

8. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail

8.1. Point d'information sur l'activité 2017 de la mission Raids

8.2. Présentation des premières orientations de l'enquête structure

9. Informations / Questions diverses

9.1. ITU Accreditation for the NF's Technical Official Education Programme

[9.2. FRATRI / ETU PRESIDENT CONFERENCE](#)

[9.3. Triathlon des Élus](#)

[9.4. Projet Développement Durable](#)

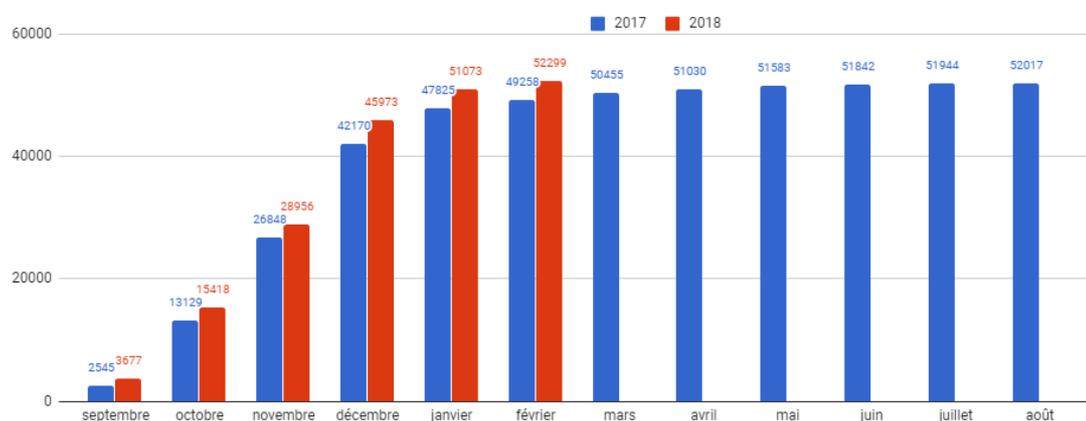
[9.5. Commission de classification nationale paratriathlon](#)

1. Secrétariat Général / Administration Générale

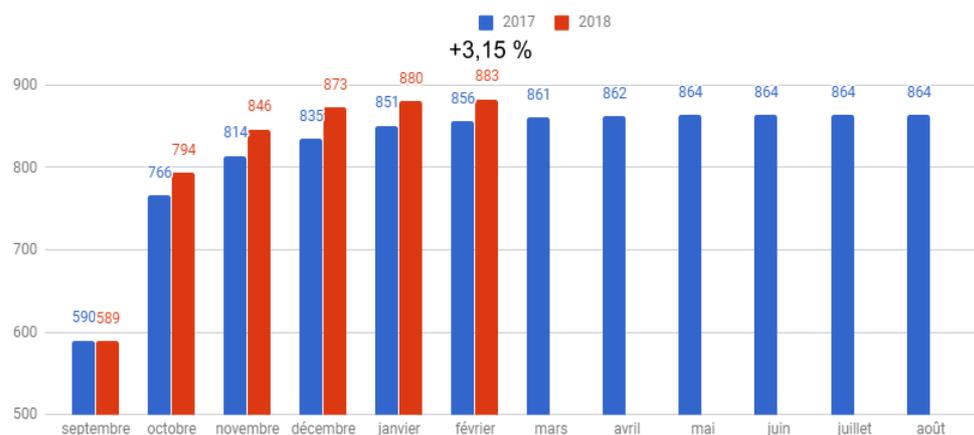
1.1. Point licences

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente le point licences avec une progression conforme aux attentes (+6% pour les licences et +3,5% pour les clubs) :

Licences 2017 / 2018



Clubs 2017 / 2018



1.2. Point Informatique

1.2.1. Point d'étape Espace Tri 2.0

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente un point d'information sur les développements, réalisés ou en cours, d'Espace Tri 2.0 :

- prise de photo depuis la webcam : avril/mai 2017
- mise à jour de la gestion des certificats médicaux et des questionnaires de santé : septembre 2017
- mise en place de la facturation : novembre 2017
- mise à jour de l'application santé : janvier 2018
- gestion des classements et paiement des pass compétition : avril 2018
- mise en place d'un CRM licencié → modification de la rubrique "Doc utiles" : avril 2018
- fusion des ligues : en cours

Il est précisé que le développement d'une nouvelle version d'Espace Tri est reportée et que des développements complémentaires seront réalisés sur la version actuelle, notamment :

- la gestion des droits d'accès
- la gestion du label Ecole de Triathlon
- les paiements en ligne (réforme financière)
- ...

Michel EXBRAYAT rappelle que la mise en place de la facturation dans Espace Tri 2.0 permet aux ligues de gagner beaucoup de temps dans la mesure où elles peuvent importer les écritures comptables dans leur logiciel de comptabilité. Pierre BIGOT invite les ligues à activer ce dispositif dès que possible, et avant le mois de septembre 2018.

1.2.2. Assoconnect

Les membres du CA sont informés de la mise en place très prochaine d'un partenariat avec [Assoconnect](#) afin de permettre aux clubs affiliés, mais aussi aux organes déconcentrés de la F.F.TRI., d'accéder à des nouveaux services. En effet, Assoconnect est une application en ligne très complète, permettant de gérer la vie de son club : adhésion, site internet, boutique en ligne, gestion de groupes, newsletter, comptabilité....

Certains clubs de triathlon, ainsi que certaines ligues, sont déjà utilisateurs de cette solution et en sont parfaitement satisfaits. Jean-Michel BUNIET, utilisateur au titre de la ligue des Hauts de France et du club de Gravelines, en témoigne.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, précise que le BE a souhaité que ce partenariat ait du sens pour nos clubs et, pour ce faire, des développements complémentaires seront prévus par Assoconnect et par Njuko, en charge du développement et de la maintenance d'Espace Tri 2.0., afin que :

- les clubs puissent importer dans Assoconnect la liste de leurs licenciés à partir d'Espace Tri 2.0 (et éviter ainsi tout travail de ressaisie)
- les clubs puissent se connecter à Assoconnect à partir d'Espace Tri 2.0

L'accès à ces nouveaux services a évidemment un coût, le BE a décidé de prendre en charge les frais correspondants pour les clubs qui feraient le choix, comme nous le proposons, d'utiliser ces services tout à fait utiles.

Elle invite les membres du CA, les Président-e-s de ligues, les Président-e-s de Commissions Nationales et les Chargé-e-s de mission à solliciter la réservation de cet espace afin de minimiser les coûts relatifs aux réservations à l'extérieur.

Pierre BIGOT précise qu'au delà du gain financier, cette démarche participera à rapprocher les élu-e-s des salarié-e-s.

Philippe LESCURE félicite Pierre BIGOT et Narjess BRAHIM pour le travail accompli dans le cadre de cet aménagement et des travaux en cours au Siège Fédéral.

1.5. Séminaire des Président-e-s de Ligues 2017

Philippe LESCURE souhaite faire évoluer le Séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales compte tenu de la réforme territoriale.

Un questionnaire sera adressé prochainement aux Président-e-s de ligues afin de recueillir leurs avis sur la fréquence, la forme et l'objet de ce séminaire.

Daniel BOISSIERE suggère d'étendre ce temps de rencontre aux Président-e-s de Commissions Nationales et Chargé-e-s de mission afin de proposer un véritable travail de coordination sur les sujets transversaux et ainsi améliorer la communication entre les acteurs fédéraux.

1.6. Calendrier des réunions fédérales 2018

Narjess BRAHIM présente le calendrier des réunions fédérales pour le second semestre 2018 :

Ven. 6 avr.	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Toulouse
Sam. 7 avr.	● 09:00 – 17:00	AG 2018 Toulouse
Dim. 8 avr.	● 09:30 – 11:30	CA OUVERT AUX LR Toulouse
Ven. 25 mai	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Paris
Sam. 26 mai	● 08:30 – 12:30	BE PHYSIQUE Paris
Ven. 15 juin	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
Sam. 16 juin	● 09:00 – 17:00	CA PHYSIQUE Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance
Ven. 31 août	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Quiberon
Sam. 1 sept.	● 08:30 – 12:30	BE PHYSIQUE Quiberon
Ven. 28 sept.	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Paris
Sam. 29 sept.	● 09:00 – 17:00	CA PHYSIQUE Paris



Ven. 19 oct.	● 14:00 – 19:00	BE PHYSIQUE Montpellier
Sam. 20 oct.	● 08:30 – 12:30	BE PHYSIQUE Montpellier
Ven. 23 nov.	● 09:00 – 17:00	BE PHYSIQUE
	● 17:00 – 23:30	SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LR
Sam. 24 nov.	● 09:00 – 17:00	SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LR
Ven. 7 déc.	● 10:00 – 17:00	BE PHYSIQUE Paris

1.7. AGF 07 avril 2018 - Toulouse : Organisation

Daniel BOISSIERE et Pierre BIGOT, présentent le programme de l'Assemblée Générale Fédérale de Toulouse :

VENDREDI 06 AVRIL 2018

14h00 à 17h30 :	Bureau Exécutif
17h00 :	Accueil des participants à l'hôtel NOVOTEL
18h00 à 19h30 :	Application Informatique (ASSOCONNECT/NJUKO/N2F) - Salon Vivaldi
20h00 :	Buffet des Régions - Espace Capoul

SAMEDI 07 AVRIL 2018

7h00 à 8h00 :	Petit déjeuner au Novotel Toulouse Centre Wilson
08h00 à 08h15 :	Départ de l'hôtel pour le Conseil Régional d'Occitanie
8h15 à 9h00 :	Enregistrement des participants
9h00 :	Ouverture de l'AGF - Amphithéâtre
10h30 à 10h45 :	Pause
12h45 à 14h00 :	Fin de l'AGF et Déjeuner sur place
14h00 à 14h15 :	Présentation de la Charte Éthique
14h15 à 16h00 :	Conférence sur le Haut Niveau
16h15 :	Départ du Conseil Régional pour le Novotel
16h30 à 18h00 :	Activité : Test Santé animé par Romain LIEUX
20h00 :	Dîner de Gala - Espace Capoul

DIMANCHE 08 AVRIL 2018

7h00 à 7h45 :	Running découverte du Président de l'OCCITANIE
08h30 à 08h45 :	Départ de l'hôtel pour le Conseil Régional d'Occitanie
09h00 à 10h30 :	CA ouvert aux Président-e-s de Ligues Régionales
10h15 à 10h30 :	Pause
10h30 à 11h45 :	Reprise des débats
12h00 :	Départ du Conseil Régional pour le Novotel

1.8. AGF 07 avril 2048 - Ordre du jour

Pierre BIGOT présente aux membres du CA et aux Président-e-s de ligues régionales, le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale du 07 avril prochain à Toulouse :

1. Rapport Moral du Président
2. Rapport d'activité général
3. Rapport d'activité du Directeur Technique National
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Nomination pour 6 ans (exercices 2018 à 2023 inclus) d'un commissaire aux comptes et d'un suppléant
7. Validation des comptes 2017
8. Proposition de Budget Prévisionnel 2018
9. Proposition des Coûts 2019
10. Proposition de modification du Règlement Financier
11. Election d'un membre au CA
12. Questions diverses

Le projet d'ordre du jour est validé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

1.8.1. Proposition de modification du règlement disciplinaire

Guillaume FRITSCH présente la proposition de modification du règlement disciplinaire **imposée par le code du sport** (modifications imposées par le Décret n° 2017-1269 du 9 août 2017) :

- Article 6, 2ième alinéa

Les mots : « **de la personne poursuivie** » sont remplacés par les mots : « **d'une des parties** » ;

- Article 13:

a) Le cinquième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« **Lors de la séance, la personne poursuivie peut être accompagnée par toute personne. Elle peut être représentée, le cas échéant, par son représentant légal, par son conseil ou son avocat. Des observations écrites ou orales peuvent être présentées par la personne poursuivie ou par les personnes qui l'assistent ou la représentent.** » ;

b) Au sixième alinéa, les mots : « **aux frais de celle-ci** » sont remplacés par les mots : « **la fédération ou ses organes déconcentrés** ~~ou, le cas échéant, la ligue professionnelle~~ **aux frais de ceux-ci** » ;

- Article 14, 2ème alinéa

les mots : « **par la personne poursuivie ou, le cas échéant, son représentant légal, son conseil ou son avocat,** » sont supprimés ;

- Article 15 dernier alinéa

les mots : « **le** représentent » sont remplacés par les mots : « **la** représentent » ;

- Article 18, 2ième alinéa

les mots : « **ou au seul profit de la personne poursuivie en cas d'appel par la fédération dont il relève** » sont remplacés par les mots : « **ou au profit de la personne poursuivie ainsi que des autres personnes pouvant interjeter appel en cas d'appel par la fédération dont elle relève** » ;

- Article 20, 4^{ème} alinéa

Après les mots : « par l'intéressé » sont insérés les mots : « ou par l'organisme à but lucratif, l'association ou la société sportive avec lequel il a un lien juridique » ;

- Article 12 : ajout des mesures conservatoires

Une suspension provisoire de terrain ou de salle, un huis clos total ou partiel pour une ou plusieurs rencontres sportives, une interdiction provisoire de participer aux manifestations sportives organisées ou autorisées par la fédération, une interdiction provisoire de participer directement ou indirectement à l'organisation et au déroulement des compétitions et manifestations sportives autorisées par la fédération délégataire ou organisées par une fédération agréée et une suspension provisoire d'exercice de fonction.

- **Global :**

les mots : « une fédération » sont remplacés par les mots : « la fédération » et les mots : « une fédération délégataire » sont remplacés par les mots : « la fédération délégataire »

La proposition de modification du règlement disciplinaire est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

1.8.2. Proposition de modification du règlement financier

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, informe le CA de la nécessité de modifier le Règlement Financier afin de le mettre en cohérence avec le fonctionnement de l'application de gestion des notes de frais en ligne.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, confirme les propos de Pierre BIGOT et précise que les modifications exactes à apporter sont en cours de rédaction et que le projet de règlement financier sera transmis directement aux représentant.e.s des clubs en vue d'une adoption en Assemblée Générale.

Le principe visant à proposer une modification du règlement financier est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

1.8.3. Présentation des questions des Président-e-s de Clubs

Pierre BIGOT présente l'ensemble des questions posées par les Président-e-s de clubs et qui seront traitées dans la partie QUESTIONS DIVERSES de l'ordre du jour de l'AG du 07 avril 2018 :

- Serait il possible d'envisager de faire les championnats de France de Triathlon à une autre date que celle habituelle qui est à 8-15 jours des épreuves du bac pour les cadets/juniors ?
- Serait possible de ne pas mettre 2 championnats de France le même weekend, comme cela est le cas cette année avec le championnat de France d'aquathlon et le championnat de France L ?
- Pourquoi la F.F.TRI. ne dispose-t-elle pas d'une mission d'audit interne ?
- Les CD peuvent ils avoir accès à l'espace 2.0.
- Ne serait-il pas possible de leur attribuer une participation du par les organisateurs qui organise des manifestations hors de leur territoire (des organisateurs) ?
- Pourquoi chaque club fait ses tests class Tri de son côté, il semble plus intéressant d'avoir un caractère officiel (ou réalisé lors d'une compétition officielle FFN, FFA)
- Peut-on permettre aux comités départementaux d'accéder aux informations les concernant sur le site « espace FFTRI » (données clubs, statistiques licenciés, organisations...)

- Pourquoi les parts fédéral et de grandes ligues sont devenues aussi importante ?
- Pour les petites structures, comme la nôtre, 37 licenciés, avec moins de 2 années d'activité et déjà 2 épreuves organisées sous l'égide FF TRI, l'obligation d'arbitre est compliquée, avez vous une solution ?
- Pouvez-vous mettre en place une procédure informatique permettant de télécharger l'ensemble des licences en une seule fois à partir de la connexion club ?
- Serait-il possible d'accéder aux licences année 2018 à partir de septembre 2017 ?
J'aimerais savoir pourquoi les présidents de clubs n'ont pas le droit d'exprimer leur choix au moment du vote du président de la FFTRI.
- La FFtri a-t-elle des idées, actions de développement à mettre en place pour le développement du triathlon en entreprise dans les années à venir ?
- La FFtri fera-t-elle appel aux clubs et leurs licenciés pour aider à la tenue/l'organisation des épreuves de triathlon aux JO de Paris 2024 ? Les clubs seront-ils sollicités ou bien les personnes intéressées doivent-elles se manifester et si c'est le cas auprès de qui : La Ligue, la Fédération ?
- Que fait la FFTRI sur la GDPR (General Data Protection Regulation) ?

1.9. Proposition Charte Éthique et Citoyenneté

La proposition de Charte Éthique et Citoyenneté sera présentée le 07 avril prochain, après l'AGF, par Monsieur Dominique SAGARY, Président du Comité Éthique et Citoyenneté et proposée pour validation lors du CA ouvert aux Président-e-s de ligues du 08 avril.

2. Trésorerie Générale

2.1. Etats financiers 2017 / Arrêté des comptes

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente l'arrêté des comptes 2017 de la F.F.TRI. et précise qu'ils sont conformes aux attentes.

BILAN ACTIF	au 31/12/2017	au 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE	2 012 078	2 001 868
ACTIF CIRCULANT	3 806 069	558 380
TOTAL DE L'ACTIF	5 818 147	2 560 248

BILAN PASSIF	au 31/12/2017	au 31/12/2016
RESULTAT DE L'EXERCICE	129 949	101 780
FONDS PROPRES	776 873 <small>(résultat de l'exercice inclus)</small>	638 662 <small>(résultat de l'exercice inclus)</small>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 199	30 861
FONDS DEDIES	77 037	56 765
DETTES	4 890 038	1 833 960
TOTAL DU PASSIF	5 818 147	2 560 248

COMPTE DE RÉSULTAT	au 31/12/2017	au 31/12/2016
Produits d'exploitation	5 305 886	4 982 816
Charges d'exploitation	-5 068 432	-4 816 165
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	237 454	166 651
Résultat financier	-29 830	-31 134
RÉSULTAT COURANT	207 624	135 517
Résultat exceptionnel	-3 236	-33 711
Impôts sur les bénéfices	-54 168	-13 261
Report des ressources non utilisées	56 765	70 000
Engagements à réaliser	-77 037	-56 765
EXCÉDENT OU DÉFICIT	129 949	101 780

Emmanuel CHABANNES se félicite de cette croissance constante depuis maintenant plusieurs années et de la bonne gestion fédérale.

Philippe DEPARIS, Commissaire aux Comptes présente le bilan de l'audit récemment effectué et précise que seules les annexes restent à valider ces derniers jours avec le Trésorier et ses équipes.

Il précise deux points importants de discussion :

- la prise en compte de la dépréciation du bâtiment sis 31 bd Marcel SEMBAT à Saint Denis, causée par la différence de prix entre la valeur probable de vente et la valeur comptable de celui-ci. Les impacts ont donc déjà été anticipés sur les comptes au 31 décembre.
- La valeur à l'actif de la filiale TEVE : au regard des fonds propres de la filiale, une provision pourrait être constituée. Cette position n'est pas retenue par la FF.TRI.

Emmanuel CHABANNES précise que si la F.F.TRI. avait appliqué cette position uniquement en fonction des capitaux propres de la filiale TEVE, une provision aurait été inscrite dans les comptes 2015 et aurait eu un impact sur l'intéressement des salariés. Toujours dans ce cas, une reprise de provision aurait également été passée dans les comptes 2016 et 2017 de la F.F.TRI. suite à la remontée importante des capitaux propres de la filiale TEVE sur ces deux années.

Emmanuel CHABANNES indique que la position fédérale a toujours été de valoriser les actifs détenus par TEVE et de ne pas retenir comme unique moyen de valorisation de celle-ci le montant des capitaux propres.

Le Président remercie Monsieur DEPARIS pour sa présence et son intervention.

Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, précise que le contrôle de gestion habituellement diffusé à ce CA sera présenté à l'occasion du Conseil d'Administration du 16 juin 2018.

Le Président se réjouit de cet exercice excédentaire qui conforte depuis maintenant une douzaine d'années des résultats positifs pour chaque exercice. Il remercie le Trésorier Général, Emmanuel CHABANNES et son adjointe, Andrée VIDIL et les collaborateurs fédéraux pour ce travail de qualité ainsi que l'ensemble des acteurs fédéraux qui contribuent à cette situation financière saine à laquelle notre ministère de tutelle est très attentif.

La proposition d'arrêté des comptes et les états financiers 2017 sont validés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration et seront proposés en Assemblée Générale.

Philippe LESCURE informe les membres du CA et les Président-e-s de Ligues que Monsieur Florent ROY, Représentant de Clubs (Centre Val de Loire), et de Monsieur Benjamin POGGI Représentant de Clubs (Pays de la Loire), ont récemment demandé par courrier de consulter les documents comptables de la F.F.TRI. et de sa filiale TEVE, le jeudi 29 mars prochain au siège fédéral.

Le Trésorier a répondu favorablement, il est précisé aux demandeurs de bien vouloir faire connaître les années et les documents concernés par cette consultation. Après réponse fournie, la consultation portera sur les années 2016 et 2017.

Le Président précise qu'en tant que délégataire de service public, les documents fédéraux sont public et peuvent être consultés par chacun, licencié ou non à la F.F.TRI.. La consultation doit être assortie d'un engagement de confidentialité des informations recueillies par les intervenants.

2.2. Budget prévisionnel 2018

Emmanuel CHABANNES, présente le projet de budget prévisionnel 2018. Celui-ci a été effectué sans tenir compte de l'éventuelle vente du Bâtiment rue Marcel Sembat, et à subvention ministérielle constante.

Benjamin MAZE rappelle qu'un courrier signé par la Directrice des Sports avait été transmis au CA pour informer du nouveau dispositif de financement des fédérations. Si jusqu'alors le Ministère des Sports soutenait annuellement le développement de la pratique des fédérations sportives grâce à une convention d'objectifs qui "imposait" à chaque fédération de développer l'accueil de public cibles, le nouveau dispositif de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) s'appuie sur le projet proposé par les Fédérations.

Elles partent donc d'une feuille blanche pour proposer leur projet de développement de 2018 à 2020. Le Ministère étudiera les dossiers proposés par les fédérations et, au regard des priorités ministérielles, soutiendra financièrement certains dossiers, jusqu'en 2020. Un dossier comprenant deux projets qui embrasse les secteurs du développement de la pratique et de la formation a été déposé.

Le ministère devrait annoncer le niveau de son accompagnement courant mai. En 2018 nous engageons donc des actions sans avoir la certitude d'un soutien de l'Etat. Pour 2019 et 2020 nous connaissons celui-ci.

Concernant le soutien financier de l'Etat sur la partie haut niveau, la F.F.TRI., comme les autres fédérations, a été soutenue pour 2018 à la même hauteur qu'en 2017. En fonction des évolutions structurelles qui pourraient être apportées suite à la parution du rapport "Onesta", les conditions et le niveau de soutien ministériel devraient être révisés.

Une demande de subvention exceptionnelle a été transmise il y a peu au Ministère des Sports pour soutenir notre fédération en matière de haut niveau (intégration du relais aux JO et médailles supplémentaires distribuées à Tokyo en paratriathlon).

Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration et sera proposée en Assemblée Générale.

2.3. Proposition des coûts 2019

Emmanuel CHABANNES, présente la proposition des coûts 2019 avec comme information principale le maintien de coûts 2018 sauf pour les pass compétitions qui seront harmonisés au niveau national.

Maintien des coûts 2018, sauf pour les pass compétition

LIGUES CONVENTIONNÉES	Part LR fixe 2018	Part FFTRI 2018
Distance S (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	2,50€	2,50€
Distance M (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	10€	10€
Distances L, XL, XXL (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	15€	15€
Autres épreuves	1€	1€

LIGUES NON CONVENTIONNÉES	Part LR fixe 2018	Part FFTRI 2018
Distance S (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)		2,50€
Distance M (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)		10€
Distances L, XL, XXL (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)		15€
Autres épreuves		1€

TARIF NATIONAL, les ligues n'appliquent pas de part supplémentaire	2019
Distance S (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	5€
Distance M (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	20€
Distances L, XL, XXL (Tri - Du) ind. CLM par équipe (par athlète), équipe (par athlète)	40€
Autres épreuves	2€

La proposition des coûts 2019 est validée à la majorité (10 voix Pour, 7 voix Contre et 3 voix : abstention) par les membres du Conseil d'Administration et sera proposée en Assemblée Générale.

2.4. Réforme financière

Emmanuel CHABANNES, présente le principe de la réforme financière et rappelant l'historique :

Il décline les principaux objectifs de cette réforme :

- Simplification,
- Harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire,
- Lisibilité pour nos licenciés, clubs, partenaires publics,
- Soulager administrativement les ligues régionales,
- Maintenir l'équilibre financier de la F.F.TRI..

Le principe est également présenté :

- Collecter les montants directement à la FFTRI via paiement en ligne (licence, adhésion, agrément pass compétition),
- Tarif ajusté au tarif le plus bas,
- Garantir aux ligues les recettes actuelles,
 - Dotations au prorata de l'activité et la croissance (nbr licence, club, organisation...)
 - Dotation sous contrat d'objectif
- Une politique tarifaire adaptée aux Dom Tom.

Philippe LESCURE précise que ce projet de réforme sera également inscrit à l'ordre du jour du CA ouvert aux Président-e-s de ligues du 08 avril. Cette proposition de réforme financière fera l'objet de consultations et d'échanges pendant le premier semestre de cette année. Elle sera à nouveau présentée en CA avant l'été. Elle pourrait ensuite être soumise à une Assemblée Générale qui se tiendrait à l'automne 2018 pour une application éventuelle en 2020 .

Le principe de la réforme financière est validée à la majorité (15 voix Pour, 1 voix Contre et 5 voix Abstention) par les membres du Conseil d'Administration.

3. Triathlon Événements

3.1. Embrunman Triathlon - F.F.TRI. - Triathlon Événements

Emmanuel CHABANNES indique que Gérald IACONO a demandé une rétrocession de la marque EMBRUNMAN qui est aujourd'hui la propriété de TEVE. Cette demande sera étudiée lors du Conseil d'Administration de TEVE qui aura lieu le 23 mars 2018.

Suite à l'intervention de Jean-Michel BUNIET sur le refus éventuel de rétrocession de la marque, Emmanuel CHABANNES rappelle que la marque avait été déposée, afin de sécuriser celle ci, lors de la dissolution de l'Association EMBRUNMAN Organisation au profit de la F.F.TRI.. Comme pour toutes les organisations dont est propriétaire la F.F.TRI. par le biais de TEVE, une sécurisation de l'ensemble des éléments a été effectuée comme le dépôt de la marque et le montage fiscal.

Emmanuel CHABANNES rappelle que TEVE a toujours autorisé Gérald IACONO a utiliser la marque sans contrepartie. De plus, le matériel, qui avait été cédé à l'époque par l'Embrunman à la F.F.TRI., a été récupéré à la demande de Gérald IACONO par l'association Embrunman.

3.2. Triathlon Move Publishing (Triathlon & Bike and Run de Paris, Triathlon de Nice)

Le Triathlon de Paris sera organisé le 1^{er} juillet 2018. Il y a à ce jour 1446 inscrits. Cédric GOSSE précise qu'une nouvelle implantation est en cours de réflexion.

Concernant le Triathlon de Nice, suite aux événements qui se sont déroulés ces deux dernières années et en accord avec Triathlon Move Publishing, Emmanuel CHABANNES informe les participants que l'opération ne sera pas reconduite en 2018.

Emmanuel CHABANNES précise que la F.F.TRI. a récemment appris le projet de vente de société Move Publishing. Une étude préalable à la vente est actuellement en cours.

4. Vie Sportive

4.1. Proposition d'avenant à la réglementation sportive 2018

La zone de pénalité n'ayant pas vocation à se situer sur le parcours pédestre, il est proposé de présenter au Conseil d'Administration le projet d'avenant à la réglementation sportive suivant :

➤ **Texte actuel :**

La (ou les) zone (s) de pénalité se situe(nt) sur le parcours pédestre.

➤ **Avenant proposé :**

La (ou les) zone(s) de pénalité mises en place pour le non respect de la règle Aspiration-Abri (carton bleu) se situe(nt) avant le début du parcours course à pied.

La proposition d'avenant à la Réglementation Sportive 2018 est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

5. Communication Marketing & Relations extérieures

Jacky BAUDRAND, Vice-président en charge de la Communication et du Marketing présente les différents points ci dessous :

5.1. Projet de kit ligue

Développement d'outils de communication "standard" qui seront déclinés pour les ligues et clubs (intégration du logo et selon les demandes ceux de la région, du département...) : carte de visite, pied de mail, présentation powerpoint...

- ◆ Papier en-tête
- ◆ Enveloppe
- ◆ Carton de correspondance
- ◆ Pied de mail
- ◆ Carte de visite
- ◆ Présentation powerpoint

Volonté d'uniformiser les différents éléments de communication visuelle pendant les événements, tout en le personnalisant

- ◆ Fond de podium
- ◆ Kakémonos...



Ambition de proposer une plateforme web de commande en ligne des différents outils et supports de communication que chaque ligue, club et organisateur pourra personnaliser selon la Charte graphique fédérale => qu'ils pourront acheter à tarifs négociés

- ◆ Outils et supports précédemment cités
- ◆ Arche d'arrivée
- ◆ Bouées
- ◆ Banderoles
- ◆ Goodies

5.2. Ouverture du site internet

- Mise en place d'un comité de rédaction mensuel
- Un correspondant par discipline / mission / commission
- Mise à disposition d'une photothèque (en cours de réalisation)

L'ouverture du nouveau site internet est prévue à l'occasion du weekend de l'Assemblée Générale Fédérale à Toulouse.

ESPACE TRI / INTRANET : espace documentaire

Les rubriques seront les suivantes :

- Haut Niveau : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Compétition : accessible ligue, orga
- Fédération : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Assurance : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Labels F.F.TRI. : club, orga, ligue
- Arbitrage : à définir avec arbitrage
- Formation : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Emploi / Professionnalisation : club, orga, ligue
- Développement (mixité, développement durable, paratriathlon...) : ligue, orga, club
- Médical / Anti-dopage : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Pratique jeune : accessible licenciés, club, orga, ligue
- Statuts : accessible club et ligue

5.3. Couverture médias des grandes épreuves

- Facebook : Teaser des épreuves à J-3 / Pastilles live pendant les épreuves et résumés de 13min de chaque épreuve
- Twitter : résultats en instantané
- La Chaîne l'Equipe : 4 résumés de 2x26 min (homme et femme) et un live
- Travail en relations presse : activation des médias régionaux

CHAMPIONNAT	DATE	VILLE	RESEAUX SOCIAUX	SITE INTERNET	GALERIE PHOTOS	VIDEO			
						FACEBOOK LIVE	RESUME FB 3'	RESUME La Chaîne L'EQUIPE	DIRECT La Chaîne L'EQUIPE
Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon GRAND PRIX F.F.TRI.	13 mai	VALENCE (26)	X	X	X	X	X	X	
	17 juin	DUNKERQUE (59)	X	X	X	X	X	X	
	1 juillet	PARIS (75)	X	X	X	X	X	X	
	1 septembre	QUIBERON (56)	X	X	X	X	X	X	
	22 septembre	LA BAULE (44)*	X	X	X	X	X	X	

- Présence d'un pigiste et d'un photographe sur chaque épreuve
- Une personne dédiée à l'animation de la tente fédérale (animation en cours de réflexion)

6. Haut Niveau & Formation

6.1. Point d'information sur la saison 2018

Benjamin MAZE, Directeur Technique Nationale présente un point d'information sur la saison 2018.

Il revient sur les résultats de début de saison, notamment l'étape WTS d'Abu Dhabi et rappelle le calendrier et les objectifs 2018.



2018 Series Calendar		
 ABU DHABI United Arab Emirates	2-3 MAR	
 BERMUDA Bermuda	28-29 APR	
 YOKOHAMA Japan	12-13 MAY	
 LEEDS Great Britain	9-10 JUN	
 HAMBURG Germany	14-15 JULY	
 EDMONTON Canada	27-29 JUL	
 MONTREAL Canada	25-26 AUG	
 GOLD COAST Australia	12-16 SEPT	

Le DTN précise les dates des épreuves de relais internationaux 2018:

- Nottingham (GBR) le 7 juin,
- Championnat du Monde à Hambourg (GER) le 15 juillet,
- Edmonton (CAN) le 29 juillet,
- Championnat d'Europe à Glasgow (GBR) le 11 août.

Le DTN évoque les modalités de sélection en relais mixte et l'enjeu vis-à-vis des quotas olympiques. Le triptyque concernant les triathlètes femmes est ainsi précisé :

- Évaluations physiologiques (INSEP),
- Tests terrains à Cannes,
- Triathlon de Saint Cyprien.

7. Relation avec les Ligues Régionales, les territoires et Affaires Disciplinaires

7.1. Réforme territoriale

Cédric GOSSE, Vice-président en charge des ligues régionales et des territoires, fait un point de situation sur la réforme territoriale.

Cédric GOSSE précise que le calendrier est respecté. Les dernières ligues à fusionner le feront le 31 mars 2018 (Côte d'Azur + Provence Alpes).



Il remercie les anciens et nouveaux Président-e-s de ligues pour leur investissement et leur travail tout au long de ce processus de fusion.

Philippe LESCURE rappelle qu'il effectuera un tour de France des régions métropolitaines et outre mer afin de rencontrer les nouvelles équipes élu-e-s dans les ligues, les techniciens, des responsables de clubs et organisateurs et plus largement les acteurs de terrain au plus près de leurs préoccupations.

8. Commissions Nationales / Chargé-e-s de missions / Groupes de travail

8.1. Point d'information sur l'activité 2017 de la mission Raids

Hervé Simon, Chargé de mission RAIDS, revient sur la présentation qu'il a eu l'occasion de faire lors du BE du 15 décembre dernier sur l'activité de la mission RAIDS en 2017. Ces informations sont disponibles sur le PV du BE du 15 décembre 2017 et sur le rapport d'activité 2017 de la mission RAIDS.

8.2. Présentation des premières orientations de l'enquête structure

Daniel BOISSIÈRE, Chargé de mission formation présente les différents axes de la formation :

Axe 1 : Elaborer le référentiel de chaque niveau de formation (modalité pédagogique)

- Mettre l'E.F.T au centre de la filière Fédérale
- Inscrire dans Accord Cadre l'accompagnement par les CTL des stagiaires BF4 de leur territoire.
- Déclencher une enquête structure pour évaluer les besoins des clubs sur les domaines des raids, de l'EFT, de la santé et de l'encadrement bénévole

Axe 2 : Valoriser l'encadrement bénévole

- Pour les éducateurs inscrire dans l'espace 3.0 un onglet qui reprendrait le parcours, les diplômes et si il est en activité.
- Pour tous les bénévoles un passeport du bénévole (sur l'espace 3.0) qui reprend son parcours, en tant qu'élus, qui donnerait accès à des actions privilégiées

Axe 3 : Favoriser l'accessibilité aux formations

- Proposer des sessions BF3 sur l'ensemble du territoire national.
- Aménager le BF3 pour faire valider une équivalence UC3
 - Continuer à déployer les BF4 outre mer et dans les régions
 - Réfléchir à un service formation dédié (hors DTN)

Axe 4 : Accompagner l'encadrement du haut niveau par des actions de formation ciblées et adaptées

- Editer une liste des encadrants école ***, des centres sportifs régionaux, des athlètes haut niveau identifiés et favoriser leur accès à la FOAD (Formation Organisée à Distance)

Axe 5 : Favoriser l'enseignement à distance en dématérialisant les supports pédagogiques

- Revoir les modalités pédagogiques du BF5 pour intégrer des outils d'enseignement à distance et favoriser les nouvelles thématiques et les mises en situations pédagogiques – Horizon 2019-2020

Axe 6 : Intégrer les nouvelles disciplines

- Construction du niveau II d'encadrant Raid.

FORMATION DES ÉLUS

- Pour tout nouvel élu au CA **nomination** d'un – référent paire - qui aura pour rôle d'accompagner, informer, renseigner.
- Pour tout nouvel élu au niveau régional et départemental le Conseiller Territorial prend contact avec le nouvel élu et évalue les besoins d'informations ou de formation.

Agnes FANJAUD présente un point de situation de l'enquête structure et rappelle le contexte, les objectifs et le calendrier :

Contexte :

- La F.F.TRI. est un acteur majeur de la formation et de la professionnalisation des éducateurs.
- L'enquête métier de 2017 fait le constat que 75% des professionnels exercent dans un club affilié à la F.F.TRI.

Objectifs :

- Apprécier les besoins et les attentes des clubs dans le domaine de l'encadrement des pratiques proposées.
- Appréhender les freins et les opportunités permettant de développer l'emploi dans les clubs.
- Adapter le cadre d'emploi et les parcours de professionnalisation aux principes de réalité des clubs.
- Anticiper la création de nouveaux diplômes.

Calendrier :

- Février / Mars : élaboration d'une note d'opportunité ; réflexion sur le questionnaire, les modalités de déploiement ;

- Avril : préparation du questionnaire sur Sphinx
- Fin avril : campagne de communication
- Mai / Juin : déploiement de l'enquête
- Juillet / Août : recueil et traitement des données
- Septembre / Octobre : élaboration d'un document de synthèse

9. Informations / Questions diverses

9.1. ITU Accreditation for the NF's Technical Official Education Programme

Thomas MANTELLI, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage informe que l'ITU a validé le 26 janvier dernier le programme de certification des officiels dans lequel figurent des arbitres mais également des délégués techniques nationaux.

En parallèle, le colloque des Arbitres Nationaux et des Délégués Techniques devient une formation LEVEL 1 afin que la reconnaissance des arbitres de niveau 1 et 2 soit automatique au niveau international 1. Ceci permettrait de faire déplacer des officiels français sur des épreuves internationales, 15 en 2018.

9.2. FRATRI / ETU PRESIDENT CONFERENCE

Philippe LESCURE et Dominique FRIZZA font un point sur les récentes actions de la FRATRI et notamment sur la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 février dernier à Dakar (Sénégal).

Pierre BIGOT informe les participants que la F.F.TRI. a reçue, à l'occasion de l'ETU PRESIDENT CONFERENCE qui s'est tenue à Moscou le 09 mars dernier, une récompense de 2.000 euros pour sa 3ème place au classement européen Juniors.

9.3. Triathlon des Élus

Pierre BIGOT rappelle qu'un Triathlon des Élus sera organisé en amont des Championnats de France individuels Jeunes de Triathlon, le 02 juin 2018 à VESOUL. Un relais par Équipes distance S est proposé à tous les élus de la Fédération Française de Triathlon, des Ligues Régionales et des Comités Départementaux, ainsi qu'aux salariés de ces structures.

Les recettes de ces inscriptions seront reversées une association choisie par l'organisateur.

9.4. Projet Développement Durable

Jean-Marc GROSSETETE, Chargé de mission Développement Durable, précise que la procédure de demande de label DD est connue et bien maîtrisée et que la validation d'un label DD est liée à la validation d'une demande de licence manifestation.

La gestion de la validation des demandes de label DD est désormais confiée aux Ligues Régionales.

9.5. Commission de classification nationale paratriathlon

Philippe LESCURE informe les participants de la création de la Commission de Classification Nationale Paratriathlon dont les membres sont :

- Président de commission : **Luc BOURON**
- Directeur de la classification : **Cyrille MAZURE**
- Médecin classificateur : **Caroline PERRIN**
- Représentant Arbitrage : **Thomas MANTELLI**

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration et les Président-e-s de Ligues Régionales pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général